

COMMUNE DE REMELFING 57200

LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE
PAR APPEL D'OFFRES

AVIS PUBLIC

La location de la chasse communale de Rémelfing est effectuée par appel d'offres pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033.

Le lot mis en location est de 207 ha 17 ares 13 ca dont 86 ha 81 ca de forêt
Mise à prix : 2 500,00 €.

Chaque candidat doit présenter un dossier de candidature auquel est jointe, sous pli séparé, une offre pour le lot unique.

Le délai pour la remise des offres est fixé au mercredi 06 décembre 2023 à 12 H 00, date et heure de réception en mairie.

Le choix du locataire sera effectué à partir des critères et selon l'ordre suivant :

1. Sa proximité géographique : 20 %
2. sa connaissance du territoire : 20 %
3. son expérience et sa compétence de chasseur : 20 %
4. son projet de chasse et les actions qu'il compte mener contre les dégâts de gibier : 20 %
5. le loyer : 20 %.

Le cahier des charges de la location peut être consulté à la mairie tous les jours ouvrables, de 8 H 30 heures à 11 H 30 heures.

Les personnes physiques ou morales qui souhaitent faire acte de candidature pour participer à la location de la chasse communale doivent adresser le dossier de candidature et leur offre comme décrit à l'article 6 du cahier des charges communales pour la date du 06 décembre 2023 au plus tard.

Les dossiers sont rédigés en français.

Seuls sont admis à participer aux enchères les candidats qui ont satisfaits aux conditions des articles 6, 7 et 8 du cahier des charges communales, ont été agréés par les conseils municipaux après avis de la commission consultative communale de chasse.

Fait à Rémelfing, le 18 octobre 2023

Le Maire,
Hubert BOURING

